CATALOGUE FORMATIONS 2026 – 2027

Formations sécurité et réglementaires pour vos équipes : habilitations, conduite d'engins, secourisme, prévention et réseaux télécoms.



AIPR | **Conduite d'engins et levage** | **Habilitation électrique**

Secourisme et incendie | **Prévention chantier** | **Réseaux télécoms**

VISACTYS

VALENCE
1, place Albert Camus
26320 Saint-Marcel-lès-Valence

WWW.VISACTYS.FR
04 75 85 00 98
contact@visactys.fr

QUI SOMMES-NOUS

VISACTYS, PARTENAIRE DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DEPUIS 2021

Nous accompagnons les entreprises dans la prévention des risques professionnels et la mise en conformité réglementaire de leurs équipes. Nos formateurs, issus du terrain, transmettent les bons réflexes pour travailler en sécurité.

Des formations réglementaires jusqu'au développement des compétences en production cuivre et fibre optique, nous formons vos équipes dans vos locaux, sur nos sites partenaires ou dans nos sessions inter-entreprises.



98,37 %
de stagiaires satisfaits en 2025

1 787
stagiaires formés en 2025

6
domaines de formation

NOS VALEURS

Excellence et expertise
Une équipe de professionnels experts dans leurs domaines, engagés dans la réussite de vos projets.

Bienveillance et proximité
À l'écoute de vos besoins pour construire l'offre la plus adaptée. Vos retours nourrissent notre amélioration continue.

Agilité et innovation
Une veille réglementaire, pédagogique et technologique pour des contenus toujours à jour.

NOS 6 DOMAINES DE FORMATION

AIPR
Opérateur, encadrant, concepteur, lecture DICT

Conduite d'engins et levage
Nacelles PEMP, chariots élévateurs, engins de chantier, grue auxiliaire

Habilitation électrique
B0 H0, BF HF, BS BE manœuvre, électriciens BT, photovoltaïque

Secourisme et incendie
SST, MAC SST, équipier de première intervention, maniement des extincteurs

Prévention chantier
Travail en hauteur, signalisation temporaire, vérification des EPI, gestes et postures

Réseaux télécoms
Réseaux fibre optique, relation clients pour techniciens

INFORMATIONS PRATIQUES
S'INSCRIRE, ACCÉDER, ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Ces conditions s'appliquent à toutes les formations du catalogue. Les éléments propres à chaque formation figurent sur sa fiche.

VOTRE FORMATION EN 3 ÉTAPES

01

Vous nous décrivez votre besoin

Analyse de votre besoin, puis proposition commerciale (devis).

02

Nous proposons dates et programme

Inscription confirmée à réception de la convention signée ; convocation envoyée avec le programme.

03

Vos équipes sont formées

Évaluation des acquis, attestation de fin de formation et recueil de votre satisfaction.

FORMATION INTRA-ENTREPRISE

Nous venons former vos équipes, partout en France

Dans vos locaux ou sur un de nos sites partenaires, aux dates qui vous conviennent, avec un programme adapté à vos équipements et à vos situations de travail.

Tarif sur devis

FORMATION INTER-ENTREPRISES

Une ou deux personnes à former ? Rejoignez une session

Sessions programmées en Drôme, à Saint-Marcel-lès-Valence.

Prochaines dates sur demande ou sur www.visactys.fr.

Délais d'accès

Dates proposées selon vos disponibilités et celles du formateur : **15 jours en moyenne** après validation de l'inscription, environ 1 mois pour les formations fibre optique.

Tarifs

Tarifs inter disponibles sur nos fiches programmes sur notre site web ou sur devis.

Formations intra-entreprises : tarif sur devis selon effectif, lieu et matériel mobilisé. Prix exprimés en euros HT.

Accessibilité — situation de handicap

Nos référentes handicap, **Maeva SAGE** et **Claire BARRALON**, étudient avec vous chaque besoin de compensation (pédagogie, supports, rythme, matériel) avant l'entrée en formation.

Contact : 04 75 85 00 98 · contact@visactys.fr

Méthodes, évaluation et qualité

- Pédagogie alternant théorie et pratique, mises en situation, livret stagiaire.
- Évaluation des acquis selon les modalités de chaque fiche.
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Une remarque, une réclamation ? Écrivez-nous à contact@visactys.fr.

NOTRE OFFRE

28 formations, 6 domaines

Toutes nos formations sont proposées en intra-entreprise et en inter-entreprises. Durées indiquées en jours (j) ou en heures (h).

CODE	FORMATION	INITIALE	RECYCLAGE	PAGE
AIPR				
AIPRO	AIPR Opérateur	1 j	1 j	5
AIPRE	AIPR Encadrant	1 j	1 j	6
AIPRC	AIPR Concepteur	1 j	1 j	7
DICT	Lecture DICT — marquage, piquetage	1 j	1 j	8
CONDUITE D'ENGINS ET LEVAGE				
R486A	Nacelle PEMP catégorie A	2 j	1 j	9
R486B	Nacelle PEMP catégorie B	2 j	1 j	10
R48512	Chariot élévateur catégories 1 et 2	2 j	1 j	11
R4893	Chariot élévateur catégorie 3	3 j	2 j	12
R482A	Engins de chantier catégorie A	3 j	2 j	13
R490	Grue auxiliaire de chargement	3 j	2 j	14
HABILITATION ÉLECTRIQUE				
HE001	Habilitation B0 H0 — exécutant / chargé de chantier – opération d'ordre non électrique	1 j / 1,5 j	1 j	15
HE002	Habilitation BF HF — exécutant / chargé de chantier	1 j / 1,5 j	1 j	16
HE003	Habilitation BS BE Manœuvre – opération d'ordre électrique simple	2 j	1,5 j	17
HE004	Habilitation B1V B2V BR BC BE essai, mesurage, vérification – opération d'ordre électrique	3 j	1,5 j	18
HE005	Habilitation BR BP photovoltaïque	3 j	2,5 j	19
SECOURISME ET INCENDIE				
SSTI	Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	2 j	—	20
SSTR	MAC SST — maintien et actualisation des compétences	—	1 j	21
MANEXT	Maniement des extincteurs	2 h	—	22
EPII	Équipier de première intervention	3 h 30	—	23
PRÉVENTION CHANTIER				
GESPOS	Gestes et postures	0,5 à 1 j	—	24
TRAVHAUT	Travail en hauteur — port du harnais	1 j	—	25
SIGNTEMP	Signalisation temporaire de chantier	1 j	—	26
VEPI	Vérification des EPI	1 j	—	27
RÉSEAUX TÉLÉCOMS				
COMPD3	Raccordement client FTTH (D3)	3 j	—	28
COLMONT	Autocontrôle des colonnes montantes optiques	1 j	—	29
CVQSEFTTH	Contrôles VQSE sur activités FTTE / FTTO	8 j	—	30
RESD2	Réseau de distribution FTTH, déploiement D2 et FTTE	8 j	—	31
RELCLI	Relation clients pour techniciens télécoms	1 j	—	32

Code AIPRO

AIPR Opérateur

Préparation et examen QCM en 1 jour. Obligatoire pour les opérateurs d'engins intervenant à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

DURÉE	VALIDITÉ	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**5 ans**	**Examen QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation du guide technique
- Savoir rechercher en sécurité les réseaux et branchements
- Identifier les risques lors d'interventions à proximité des réseaux
- Obtenir son AIPR Opérateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne intervenant directement dans les travaux à proximité de réseaux aériens ou enterrés, y compris en travaux urgents
- Sur les chantiers, tous les opérateurs d'engins intervenant à proximité des réseaux doivent en être titulaires

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. La réglementation

2. Mise en œuvre du chantier

3. Préparation et intervention

4. Travail à proximité des réseaux

5. Entraînement au QCM Opérateur

6. Passage de l'examen

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests d'entraînement
- Livret stagiaire remis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen QCM AIPR Opérateur

CADRE ET VALIDATION

Arrêté du 22/12/2015
AIPR valable 5 ans après réussite au QCM
Sanction : attestation de formation

Code AIPRE

AIPR Encadrant

Préparation et examen QCM en 1 jour, pour l'encadrement des chantiers à proximité des réseaux.

DURÉE	VALIDITÉ	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**5 ans**	**Examen QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Identifier les risques lors d'interventions à proximité des réseaux
- Savoir rechercher en sécurité les réseaux et branchements
- Obtenir son AIPR Encadrant

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel d'encadrement des chantiers de travaux à proximité des réseaux
- Au moins un salarié de l'entreprise exécutant les travaux doit être titulaire de l'AIPR Encadrant

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. La réglementation

2. Mise en œuvre du chantier

3. Préparation et intervention

4. Travail à proximité des réseaux

5. Entraînement au QCM Encadrant

6. Passage de l'examen

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests d'entraînement
- Livret stagiaire remis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen QCM AIPR Encadrant

CADRE ET VALIDATION

Arrêté du 22/12/2015
AIPR valable 5 ans après réussite au QCM
Sanction : attestation de formation

Code AIPRC

AIPR Concepteur

Pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre qui préparent ou suivent des projets de travaux à proximité des réseaux.

DURÉE	VALIDITÉ	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**5 ans**	**Examen QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Savoir rechercher en sécurité les réseaux et branchements
- Identifier les risques liés aux interventions à proximité des réseaux
- Obtenir son AIPR Concepteur

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre intervenant en préparation ou en suivi de projets de travaux
- Au moins un salarié du maître d'ouvrage, ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être titulaire de l'AIPR Concepteur

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. La réglementation

2. Mise en œuvre du chantier

3. Préparation et intervention

4. Travail à proximité des réseaux

5. Entraînement au QCM Concepteur

6. Passage de l'examen

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests d'entraînement
- Livret stagiaire remis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen QCM AIPR Concepteur

CADRE ET VALIDATION

Arrêté du 22/12/2015
AIPR valable 5 ans après réussite au QCM
Sanction : attestation de formation

Code DICT

Lecture DICT
Marquage · Piquetage

DURÉE	PUBLIC	ÉVALUATION	FORMAT
1 j · initial ou recyclage	Encadrement chantier	QCM	Intra · Inter

OBJECTIFS

- Comprendre la réglementation et les enjeux de prévention liés aux travaux à proximité des réseaux enterrés et aériens
- Lire, comprendre et exploiter une DICT sous ses différents formats
- Maîtriser le repérage et le marquage-piquetage des réseaux conformément à la réglementation
- Appliquer les consignes de sécurité à proximité des réseaux sensibles
- Réagir efficacement en cas d'accident ou d'incident

PUBLIC CONCERNÉ

- Conducteurs de travaux, chefs de chantier et techniciens impliqués dans des travaux publics ou privés à proximité de réseaux
- Toute personne réalisant ou supervisant des travaux nécessitant une analyse préliminaire des risques liés aux réseaux

PRÉREQUIS

- Être apte médicalement
- Avoir plus de 18 ans

PROGRAMME

Accidentologie et analyse préliminaire des risques

Repérer les réseaux
Affleurants · électricité · distribution gaz · transport gaz et hydrocarbures · eau · télécommunications

Lecture DICT
Format papier et logiciel Sogelink · plans : format, échelle, légendes, classes de précision, branchements

Marquage-piquetage
Matériel · zone d'emprise · un réseau, une couleur · gestion des incertitudes · PV de marquage

Consignes de sécurité
Repérer les réseaux · distances · se faire guider · grillages avertisseurs

En cas d'accident : comment réagir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Livret stagiaire remis
- Quiz et tests

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Code de l'environnement : art. R. 554-27

Modalités et délais d'accès, tarifs, accessibilité handicap : voir page 4

CONDUITE D'ENGINS ET LEVAGE

Code R486A

Nacelle PEMP Catégorie A

Conduire en sécurité une plateforme élévatrice mobile de personnel de catégorie A : théorie et pratique sur nacelle.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
2 j · 14 h	**1 j · tous les 5 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation applicable à la conduite d'une PEMP de catégorie A
- Prévenir les risques liés à son utilisation et conduire en sécurité
- Connaître les éléments techniques et les limites de l'appareil
- L'utiliser en respectant les règles de sécurité et de communication

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire une nacelle PEMP de catégorie A

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités
Réglementation en vigueur · responsabilités des acteurs · règles de sécurité

2. Technologie des PEMP de catégorie A
Caractéristiques techniques · principaux composants · dispositifs de sécurité · choix de la nacelle selon le chantier

3. Prévention des risques
Chute, renversement, risque électrique, collision · évaluation sur site (vent, sol, obstacles) · balisage, EPI

4. Exploitation en sécurité
Vérifications avant, pendant et après utilisation · déplacements et travail en hauteur · distances de sécurité

5. Pratique : prise et fin de poste

6. Pratique : conduite et manœuvres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur nacelle PEMP de catégorie A
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R486
Recyclage tous les 5 ans
Sanction : attestation de formation

Code R486B

Nacelle PEMP Catégorie B

Conduire en sécurité une plateforme élévatrice mobile de personnel de catégorie B : théorie et pratique sur nacelle.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
2 j · 14 h	**1 j · tous les 5 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation applicable à la conduite d'une PEMP de catégorie B
- Prévenir les risques liés à son utilisation et conduire en sécurité
- Connaître les éléments techniques et les limites de l'appareil
- L'utiliser en respectant les règles de sécurité et de communication

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire une nacelle PEMP de catégorie B

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités
Réglementation en vigueur · responsabilités des acteurs · règles de sécurité

2. Technologie des PEMP de catégorie B
Caractéristiques techniques · principaux composants · dispositifs de sécurité · choix de la nacelle selon le chantier

3. Prévention des risques
Chute, renversement, risque électrique, collision · évaluation sur site (vent, sol, obstacles) · balisage, EPI

4. Exploitation en sécurité
Vérifications avant, pendant et après utilisation · déplacements et travail en hauteur · distances de sécurité

5. Pratique : prise et fin de poste

6. Pratique : conduite et manœuvres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur nacelle PEMP de catégorie B
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R486
Recyclage tous les 5 ans
Sanction : attestation de formation

CONDUITE D'ENGINS ET LEVAGE

Code R48512

Chariot élévateur Catégories 1 et 2

Conduire en sécurité un chariot élévateur de catégorie 1 et 2 et réaliser les opérations courantes de manutention.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
2 jours	**1 j · tous les 5 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Repérer les dangers propres à la conduite des chariots de catégories 1 et 2
- Connaître les obligations de l'opérateur et les consignes de sécurité
- Réaliser les contrôles quotidiens
- Conduire en sécurité et exécuter les manœuvres courantes de manutention
- Obtenir, après évaluation, une autorisation de conduite délivrée par l'employeur

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire un chariot de catégorie 1 ou 2

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Accueil
Présentation de la formation et du cadre réglementaire

2. Théorie
Réglementation, responsabilités · risques (basculement, collision, chute de charge) · règles de circulation · vérifications, organes de sécurité

3. Pratique
Prise de poste · conduite à vide et en charge · gerbage de palettes · circulation · fin de poste

4. Bilan
Évaluations théorique et pratique · retour individualisé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur chariot de catégorie 1/2
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM théorique
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R485
Recyclage tous les 5 ans
Sanction : attestation de formation

CONDUITE D'ENGINS ET LEVAGE

Code R4893

Chariot élévateur Catégorie 3

Conduire en sécurité un chariot élévateur de catégorie 3 et réaliser les opérations courantes de manutention.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
3 jours	**2 j · tous les 5 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Repérer les risques liés à la conduite d'un chariot de catégorie 3
- Connaître les responsabilités de l'utilisateur et les règles de sécurité
- Effectuer les vérifications quotidiennes
- Conduire en sécurité et réaliser les opérations courantes de manutention
- Obtenir, après évaluation, une autorisation de conduite délivrée par l'employeur

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire un chariot élévateur de catégorie 3

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Accueil
Présentation de la formation et du cadre réglementaire

2. Théorie
Réglementation, responsabilités · risques (basculement, collision, chute de charge) · règles de circulation · vérifications, organes de sécurité

3. Pratique
Prise de poste · conduite à vide et en charge · gerbage de palettes · circulation · fin de poste

4. Bilan
Évaluations théorique et pratique · retour individualisé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur chariot de catégorie 3
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM théorique
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R489
Recyclage tous les 5 ans
Sanction : attestation de formation

Code R482A

Engins de chantier Catégorie A

Conduire en sécurité un engin de chantier de catégorie A : théorie et pratique sur engin.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
3 jours	**2 j · tous les 10 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle des acteurs et le cadre réglementaire
- Repérer les dangers et savoir réagir en cas d'accident
- Maîtriser les caractéristiques techniques de l'engin et ses limites
- Utiliser l'engin en appliquant les consignes de sécurité et de communication

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire un engin de chantier de catégorie A

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale catégorie A

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités
Réglementation applicable · rôles des acteurs · maintenance et contrôles périodiques · documents obligatoires

2. Technologie des engins
Engins compacts de catégorie A (mini-pelles, chargeuses…) · principaux composants · accessoires et équipements

3. Prévention des risques
Principaux risques · évaluation des risques sur chantier · EPI · travail à proximité des personnes et des réseaux

4. Exploitation en sécurité
Contrôles avant, pendant, après utilisation · travaux en pente, sol meuble ou encombré · stationnement en fin de poste

5. Pratique : prise et fin de poste

6. Pratique : conduite et manœuvres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur engin
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R482
Recyclage tous les 10 ans
Sanction : attestation de formation

Code R490

Grue auxiliaire de chargement Option télécommande

Utiliser en sécurité une grue auxiliaire de chargement de véhicule, de la vérification de l'appareil à la manœuvre.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
3 jours	**2 j · tous les 5 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et la réglementation de la conduite des grues
- Prévenir les risques liés à l'utilisation de la grue
- Connaître ses limites d'emploi et vérifier son adéquation au travail prévu
- Repérer les risques d'incidents et d'accidents
- Réaliser une maintenance de niveau 1

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à utiliser et conduire une grue auxiliaire de chargement

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités
Textes applicables · rôles de l'opérateur, du chef d'équipe, de l'employeur · entretien et contrôle périodique

2. Technologie des grues
Grues auxiliaires · fonctionnement des télécommandes · analyse des capacités · accessoires de levage

3. Prévention des risques
Risques spécifiques · environnement de travail · proximité d'autres engins ou de personnes · EPI

4. Exploitation en sécurité
Contrôles avant utilisation · installation de la grue sur site · dispositifs de sécurité · pannes et incidents

5. Pratique : prise et fin de poste

6. Pratique : conduite et manœuvres

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique sur grue auxiliaire de chargement
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Décret n°98-1084 et arrêté du 02/12/1998
Code du travail : art. R4323-55 et R4323-56
Recommandation INRS R490
Recyclage tous les 5 ans
Sanction : attestation de formation

Code HE001

Habilitation électrique B0 H0 Exécutant · Chargé de chantier

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
Exéc. 1 j · Ch. 1,5 j	**1 j · tous les 3 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Réaliser des opérations d'ordre non électrique en sécurité dans des locaux à risques électriques BT et/ou HT
- Appliquer les prescriptions de la norme NF C 18-510

PUBLIC CONCERNÉ

- Exécutants qui entrent dans un local à risque électrique pour des travaux non électriques
- Chargés de chantier qui dirigent ces travaux ou encadrent du personnel

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Réglementation
Normes en vigueur (NF C 18-510…) · responsabilités de l'employeur et de l'exécutant · importance des habilitations

2. Notions élémentaires d'électricité
Courant, tension, résistance · principaux composants et leur rôle · courant continu et alternatif

3. Risques du courant électrique
Effets sur le corps humain (électrocution, brûlures) · dangers indirects (chutes, incendies) · statistiques et accidents réels

4. Domaines de tension et appareillages
BT, HTA, HTB · équipements de protection individuelle · reconnaître les appareillages

5. Spécificités exécutant ou chargé de chantier
Rôles et missions · préparer une intervention : analyse des risques · consignes et communication avec l'équipe

6. Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation sur installations
- Livret stagiaire
- Quiz interactif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Norme NF C 18-510
Code du travail : art. R4544-9 et R4544-10
Recyclage tous les 3 ans
Sanction : attestation de formation

Code HE002

Habilitation électrique BF HF Exécutant · Chargé de chantier

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
Exéc. 1 j · Ch. 1,5 j	**1 j · tous les 3 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Respecter les prescriptions de la norme NF C 18-510
- Utiliser des outils à main ou des engins de terrassement à proximité des canalisations électriques
- Déplacer des câbles en sécurité
- Réaliser des travaux hors tension BT-HT

PUBLIC CONCERNÉ

- Exécutants non électriciens travaillant dans les fouilles
- Chargés de chantier qui dirigent ces travaux ou encadrent du personnel

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale BF HF

PROGRAMME

1. Réglementation et notions élémentaires
Textes encadrant les interventions électriques (NF C 18-510) · obligations légales et responsabilités · importance de l'habilitation · tension, courant, résistance · BT et HT

2. Risques du courant électrique
Effets sur le corps humain (brûlures, fibrillation) · risques indirects : incendies, chutes, dommages matériels · statistiques et accidents réels

3. Domaines de tension et appareillages
BT, HTA, HTB · appareillages de coupure, protections différentielles, relais · zones de travail : hors tension, sous tension, voisinage

4. Spécificités BF HF
Particularités de l'habilitation en fouilles · précautions en zones sensibles · protocoles de sécurité à proximité de câbles enterrés

5. Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation sur installations
- Livret stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Norme NF C 18-510
Code du travail : art. R4544-9 et R4544-10
Recyclage tous les 3 ans
Sanction : attestation de formation

Code HE003

Habilitation électrique BS · BE Manœuvre

Interventions élémentaires et manœuvres en basse tension : appliquer la réglementation et connaître les limites de son habilitation.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
2 jours	**1,5 j · tous les 3 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation relative au risque électrique
- Comprendre les notions de base de l'électricité
- Choisir les EPI et moyens de prévention adaptés
- Connaître les autorisations et interdictions liées à son habilitation

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne intervenant sur des installations ou ouvrages électriques, ou réalisant des consignations

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale BS BE Manœuvre

PROGRAMME

1. Réglementation
Textes encadrant les interventions électriques (NF C 18-510) · obligations légales et responsabilités · importance de l'habilitation

2. Notions élémentaires
Tension, courant, résistance, puissance · BT et HT · composants courants (tableaux, disjoncteurs, fusibles)

3. Dangers du courant électrique
Effets sur le corps humain (brûlures, fibrillation) · risques indirects : incendies, chutes, dommages matériels · statistiques et accidents réels

4. Domaines de tension et appareillages
BT, HTA, HTB · appareillages de coupure, protections différentielles, relais · zones de travail : hors tension, sous tension, voisinage

5. Spécificités BS BE manœuvre
BS : interventions simples, remplacement d'appareillages (fusibles, lampes) · BE Manœuvre : mise sous et hors tension · tâches autorisées et responsabilités

6. Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation sur installations
- Livret stagiaire
- Quiz interactif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Norme NF C 18-510
Code du travail : art. R4544-9 et R4544-10
Recyclage tous les 3 ans
Sanction : attestation de formation

Code HE004

Habilitation B1V · B2V · BR · BC BE Essai, Mesurage, Vérification

Travaux, consignations, essais, mesurages et vérifications : la formation complète des électriciens en basse tension.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
3 jours	**1,5 j · tous les 3 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer la réglementation relative au risque électrique
- Comprendre les notions de base de l'électricité
- Choisir les EPI et moyens de prévention adaptés
- Connaître les autorisations et interdictions liées à son titre

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à travailler sur des installations ou ouvrages électriques, ou à assurer des consignations

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation initiale

PROGRAMME

1. Réglementation et notions élémentaires
Cadre légal et normatif (NF C 18-510) · obligations de l'employeur et du salarié · tension, courant, résistance, puissance · circuits de commande et de puissance

2. Risques du courant électrique
Électrisation, électrocution, brûlures · dangers secondaires : incendies, explosions, chutes · protections individuelles et collectives

3. Domaines de tension et appareillages
BT, HTA, HTB · appareillages de coupure, protections différentielles, relais · zones de travail

4. Interventions BR et consignation BC

5. Travaux B1V / B2V

6. Essais, mesurages et vérifications (BE)

7. Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation sur installations
- Livret stagiaire
- Quiz interactif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Norme NF C 18-510
Code du travail : art. R4544-9 et R4544-10
Recyclage tous les 3 ans
Sanction : attestation de formation

Code HE005

Habilitation électrique BR BP photovoltaïque

Intervenir en sécurité sur les installations photovoltaïques, selon la norme NF C 18-510.

DURÉE INITIALE	RECYCLAGE	ÉVALUATION	FORMAT
3 jours	**2,5 j · tous les 3 ans**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Respecter les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 pour les opérations sur les ouvrages électriques
- Opérer en sécurité sur une installation photovoltaïque
- Appliquer les consignes de sécurité

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel réalisant des opérations sur des installations photovoltaïques

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale, plus de 18 ans
- Recyclage : avoir suivi la formation BR BC BP

PROGRAMME

1. Réglementation et notions élémentaires
Textes encadrant les interventions électriques (NF C 18-510) · obligations légales et responsabilités · importance de l'habilitation · tension, courant, résistance · BT et HT

2. Risques du courant électrique
Effets sur le corps humain (brûlures, fibrillation) · risques indirects : incendies, chutes, dommages matériels · statistiques et accidents réels

3. Sécurité

4. Domaines de tension et appareillages, spécificités BR BC
BT, HTA, HTB · appareillages de coupure · rôles et tâches autorisées BR et BC

5. Appareillage photovoltaïque TBT et BT
Particularités des installations photovoltaïques · risques spécifiques (tension continue, gestion des panneaux) · procédures de sécurité

6. Cas pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation sur installations
- Livret stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Norme NF C 18-510
Code du travail : art. R4544-9 et R4544-10
Recyclage tous les 3 ans
Sanction : attestation de formation

Code SSTI

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Former vos salariés à porter secours en cas d'accident et à agir en prévention, selon le référentiel INRS.

DURÉE	MAINTIEN	ÉVALUATION	FORMAT
2 jours	**MAC SST (p. 21)**	**Épreuves INRS**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Réagir de façon appropriée lors d'un accident et anticiper l'arrivée des secours
- Utiliser ses compétences de SST pour prévenir les risques professionnels dans l'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de l'entreprise souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Intervenir face à un accident du travail
Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
Protéger de façon adaptée
Examiner la victime
Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
Secourir la victime de manière appropriée
2. Contribuer à la prévention des risques professionnels
Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation
- Livret stagiaire
- Formateur certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves certificatives selon le référentiel INRS

CADRE ET VALIDATION

Code du travail : art. R4224-15
Document de référence du dispositif SST de l'INRS (V8, janvier 2021)
Sanction : attestation de formation

Code SSTR

MAC SST
Maintien et actualisation des compétences

Actualiser les compétences des sauveteurs secouristes du travail déjà formés.

DURÉE	POUR QUI	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**SST déjà formés**	**Épreuves INRS**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Intervenir de façon adaptée lors d'un accident et préparer l'arrivée des secours
- Appliquer ses compétences SST à la prévention des risques dans l'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

- Sauveteurs secouristes du travail déjà formés qui doivent actualiser leurs compétences

PRÉREQUIS

- Être titulaire du certificat SST ou d'une attestation de réussite au MAC SST

PROGRAMME

1. Intervenir face à un accident du travail
Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
Protéger de façon adaptée
Examiner la victime
Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
Secourir la victime de manière appropriée
2. Contribuer à la prévention des risques professionnels
Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Mises en situation
- Livret stagiaire
- Formateur certifié par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves certificatives selon le référentiel INRS

CADRE ET VALIDATION

Code du travail : art. R4224-15
Document de référence du dispositif SST de l'INRS (V8, janvier 2021)
Sanction : attestation de formation

SECOURISME ET INCENDIE

Code MANEXT

Maniement des extincteurs

Un module court pour reconnaître les classes de feu et éteindre un début d'incendie en sécurité.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
2 heures	**Aucun**	**Observation**	**Intra uniquement**

OBJECTIFS

- Identifier les causes et les conséquences d'un incendie
- Reconnaître les classes de feu et les agents extincteurs adaptés
- Utiliser un extincteur efficacement et en sécurité
- Réagir à un départ de feu, alerter et évacuer

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié de l'entreprise, quel que soit son poste

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Théorie
Triangle du feu
Classes de feux
Types d'extincteurs
Limites d'utilisation
Conduite à tenir et consignes de l'établissement

2. Pratique
Manipulation des extincteurs
Extinction individuelle sur feu réel ou simulateur écologique
Débriefing

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Manipulations individuelles avec extincteurs réels et simulateur de feu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue
- Grille d'observation individuelle

CADRE ET VALIDATION

Sanction : attestation de formation

Code EPII

Équipier de première intervention (EPI incendie)

Détecter un départ de feu, intervenir avec les moyens d'extinction et participer à l'évacuation.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
3 h 30	**Aucun**	**Observation**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Repérer un départ d'incendie et alerter
- Intervenir sur un début d'incendie avec des extincteurs ou un RIA
- Appliquer les consignes de sécurité et mettre le personnel à l'abri
- Participer à l'évacuation
- Adopter un comportement sûr en situation d'urgence

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié désigné par son employeur comme équipier de première intervention

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Théorie
Triangle du feu · causes et conséquences d'un incendie · prévention et moyens de lutte · conduite à tenir · plan d'évacuation · rôle de l'équipier

2. Pratique
Manipulation d'extincteurs à eau, CO_2 et poudre · utilisation du RIA s'il est présent · extinction sur feu réel ou simulateur · simulation d'alerte et d'évacuation · débriefing

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Manipulations individuelles avec extincteurs réels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue
- Grille d'observation individuelle

CADRE ET VALIDATION

Sanction : attestation de formation

PRÉVENTION CHANTIER

Code GESPOS

Gestes et postures

Prévenir les troubles musculo-squelettiques et adopter les bonnes postures au travail.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
0,5 à 1 jour	**Aucun**	**Continue + quiz**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques des mauvaises postures et des gestes répétitifs
- Identifier les facteurs de risque et leurs conséquences sur la santé (TMS, fatigue musculaire)
- Découvrir les bonnes pratiques posturales
- S'auto-évaluer sur ses propres habitudes

PUBLIC CONCERNÉ

- L'ensemble des salariés, en particulier ceux qui n'ont jamais été sensibilisés aux bonnes pratiques ergonomiques

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Introduction et enjeux
Contexte réglementaire et prévention

2. Identification des risques
Postures statiques et dynamiques · exemples de TMS

3. Bonnes pratiques
Manutention de charges · postures debout ou assise · aménagement du poste

4. Mises en situation
Démonstrations et auto-évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Séquences théoriques courtes
- Démonstrations et vidéos
- Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue pendant les mises en situation
- Quiz en fin de module

CADRE ET VALIDATION

Sanction : attestation de formation

PRÉVENTION CHANTIER

Code TRAVHAUT

Travail en hauteur Port du harnais

Prévenir les chutes de hauteur et utiliser correctement son harnais, avec une mise en situation sur votre site.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**Aucun**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Prévenir les risques liés au travail en hauteur
- Connaître les règles de port et d'utilisation du harnais

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à exercer tout ou partie de son activité en hauteur

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Législation
Réglementation du travail en hauteur
Accidentologie liée aux chutes
Moyens d'accès
Connaissance des EPI, notions clés

2. Généralités
Lignes de vie permanente (rigide/semi-rigide) et provisoire
Dispositif anti chute normés types enrouleurs
Choix des EPI par rapport à la situation de travail selon procédures établies

3. Pratiques – ancrages et lignes de vie fixes
Les ancrages existants et les lignes de vie permanentes
Sécuriser une échelle d'accès, création de lignes de vies temporaires
Le déplacement et le travail depuis une ligne de vie permanente horizontale ou verticale, enrouleur, rail

4. Pratique – Evolution à l'aide des EPI de protection contre les chutes de hauteur
La progression verticale et horizontale dans différentes configurations de travail
Dresser une échelle, la sécuriser avant l'ascension
Le secours et l'évacuation d'un personnel en difficulté à l'aide d'un système normé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Recommandations R386, R408, R430, R431, R433 et R457
Sanction : attestation de formation

PRÉVENTION CHANTIER

Code SIGNTEMP

Signalisation temporaire de chantier

Choisir, poser et adapter la signalisation des chantiers aux abords des routes, de jour comme de nuit.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**Aucun**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Définir le but de la signalisation
- Vérifier l'état des moyens de signalisation
- Choisir un dispositif de signalisation temporaire conforme
- Adapter les panneaux aux situations rencontrées
- Mettre en place la signalisation correspondante

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à intervenir aux abords des réseaux routiers

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Signalisation des personnes et des véhicules
Règles fondamentales de sécurité sur chantier

2. Principes de la signalisation
Bases réglementaires et bonnes pratiques

3. Catégories de dispositifs de signalisation
Dispositifs adaptés à chaque situation

4. Pose et implantation de la signalisation
Étapes clés de l'installation

5. Chantiers fixes, mobiles et en milieu rural
Adapter la signalisation au type de chantier

6. Déviation de la circulation
Itinéraires de contournement sécurisés

7. Signalisation de nuit
Visibilité et sécurité nocturnes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Livret stagiaire
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Code de la route
Sanction : attestation de formation

PRÉVENTION CHANTIER

Code VEPI

Vérification des équipements de protection individuelle

Contrôler les EPI de vos équipes, repérer les non-conformités et tenir le registre de sécurité.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
1 jour	**Aucun**	**QCM + pratique**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Connaître les aspects administratifs, techniques et réglementaires du contrôle des EPI
- Assurer le suivi des vérifications dans le registre de sécurité
- Identifier les points de contrôle
- Repérer les non-conformités

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à réaliser la vérification d'EPI

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Législation spécifique
Cadre légal applicable aux EPI · obligations des employeurs et des utilisateurs · normes européennes et nationales

2. Conformité et certification
Critères de conformité · lecture des documents de certification (marquage CE, fiches techniques)

3. Identification et marquage
Marquages obligatoires, dates de fabrication et d'expiration · registres de suivi et traçabilité

4. Méthodes de vérification
Inspection visuelle et fonctionnelle · signes d'usure et de non-conformité · maintenance ou mise au rebut

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)
- Test pratique

CADRE ET VALIDATION

Règlement (UE) 2016/425 · marquage CE
Code du travail : art. R4321-1 à R4321-4
Arrêté du 19 mars 1993
Sanction : attestation de formation

Code COMPD3

Raccordement client FTTH (D3)

Raccorder un client en fibre optique : architectures, matériel, mise en service et tests.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
3 j · 21 h	**Aucun**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Comprendre la fibre optique et les architectures FTTH
- Connaître les zones de la boucle locale optique et les types de production
- Identifier la fibre et utiliser le matériel adapté
- Mettre en service un branchement
- Tester une ligne optique

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant développer ses compétences sur la technologie FTTH D3

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Composition de la fibre optique

2. Architectures FTTH

3. Boucle locale optique

4. Types de production

5. Identification de la fibre

6. Outillage et matériel

7. Ordre de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire
- Mises en pratique sur installations
- Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Délai d'accès : environ 1 mois
Sanction : attestation de formation

Code COLMONT

Autocontrôle des colonnes montantes optiques

Contrôles visuels et mesures optiques des colonnes montantes en domaine privé, pour les programmes immobiliers.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
1 j · 7 h	**Télécoms**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques de pose des éléments d'infrastructure permettant de raccorder en immeuble les câbles fibre optique

PUBLIC CONCERNÉ

- Techniciens fibre optique

PRÉREQUIS

- Connaissances en télécommunications

PROGRAMME

1. Rappels sur la boucle locale optique et les travaux demandés

2. Retour de dossiers

3. Colonne montante, câbles utilisés et PBO

4. Rôle des BPI / BTI et étiquetage

5. Tests de continuité et de photométrie

6. Place de la PTO / DTIO

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Délai d'accès : environ 1 mois
Sanction : attestation de formation

Code CVQSEFTTH

Contrôles VQSE sur activités FTTE / FTTO

Le contrôle VQSE sur les réseaux FTTE et FTTO, avec mise en pratique sur le terrain.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
8 j · 56 h	**Télécoms**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Savoir effectuer des contrôles VQSE sur l'activité FTTE / FTTO

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs ayant une première expérience en VQSE

PRÉREQUIS

- Connaissances en télécommunications

PROGRAMME

1. Structure de la boucle locale optique

2. Réseaux FTTH, FTTE et FTTO

3. Infrastructures et boîtiers de protection des épissures

4. Repérage et étiquetage sur la BLO

5. Tests pendant les contrôles

6. Ordre de travail et fiches de contrôle

7. Mise en pratique sur le terrain lors de contrôles à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests
- Accompagnement sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Délai d'accès : environ 1 mois
Sanction : attestation de formation

Code RESD2

Réseau de distribution FTTH Déploiement D2 et FTTE

Réseau de distribution fibre optique : infrastructure, boîtiers, épissures et spécificités du FTTE.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
8 j · 56 h	**Télécoms**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la fibre optique et la structure d'une infrastructure fibre
- Fixer le câble dans les boîtiers sans l'endommager
- Suivre les procédures des fabricants de boîtiers de protection d'épissures
- Réaliser des épissures respectant les tolérances des exploitants
- Paramétrer et entretenir les soudeuses

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant acquérir des compétences sur les technologies D2 et FTTE

PRÉREQUIS

- Connaissances dans le domaine des réseaux télécoms

PROGRAMME

1. Architectures FTTx et FTTE

2. Principes de base et boucle locale optique

3. Organisation du matériel

4. Points de raccordement entreprises et étiquetage

5. Identification de la fibre

6. FTTE
Raccordement en partie privative · pose du câble · architecture spécifique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests
- Livret stagiaire
- Mises en pratique sur installations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Délai d'accès : environ 1 mois
Sanction : attestation de formation

Code RELCLI

Relation clients pour techniciens télécoms

Gérer la relation client lors d'une installation et proposer une intervention de qualité.

DURÉE	PRÉREQUIS	ÉVALUATION	FORMAT
1 j · 7 h	**Aucun**	**QCM**	**Intra · Inter**

OBJECTIFS

- Apprendre à gérer la relation avec le client
- Proposer une intervention de qualité qui satisfait le client

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout technicien télécom amené à réaliser une installation chez un client

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

1. Principes du service d'excellence

2. Le modèle DISC

3. Préparation avant un rendez-vous client

4. Appel aux trois opérateurs internet

5. Dix facteurs de réussite du service d'excellence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie et pratique
- Quiz et tests
- Jeux de rôles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM)

CADRE ET VALIDATION

Délai d'accès : environ 15 jours
Sanction : attestation de formation



UN PROJET DE FORMATION POUR VOS ÉQUIPES ?

Réponse rapide, du lundi au vendredi, 8 h – 17 h.

contact@visactys.fr

04 75 85 00 98

VISACTYS

1, place Albert Camus
26320 Saint-Marcel-lès-Valence
04 75 85 00 98
contact@visactys.fr

Commercial

Paul SAUZEAT
06 77 99 24 25
paulsauzeat@visactys.fr

En ligne

www.visactys.fr
LinkedIn Visactys